CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E59651** **VALABLE JUSQU'AU** **03/06/2027**

ÉDITÉ LE 19/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/01/1993

Raison sociale : LITTORAL BATIMENT

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 30/12/2022

Capital : 45 734

PARC D'ENTREPRISE COURTIMMO
BAT A6-EUROCAP
62231 COQUELLES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CALAIS 389645292

Siret : 389 645 292 00027

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 43 395

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 388591G

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 388591G

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 03 21 46 05 60 **Fax :** 03 21 46 05 64

Portable : 06 74 53 85 13

Responsabilité légale :
LEMAITRE CLAUDE PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : littoral.bat@wanadoo.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 562 899 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2141	Transformation en maçonnerie (Technicité courante)	6	17/04/2024
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	6	15/05/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/05/2026 16:11

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E59651** **VALABLE JUSQU'AU** **03/06/2027**

ÉDITÉ LE **19/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/01/1993
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 30/12/2022
Capital : 45 734

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CALAIS 389645292

Siret : **389 645 292 00027**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 43 395
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 388591G
Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 388591G

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **LITTORAL BATIMENT**

PARC D'ENTREPRISE COURTIMMO
BAT A6-EUROCAP
62231 COQUELLES

Téléphone : 03 21 46 05 60 **Fax :** 03 21 46 05 64
Portable : 0674538513

Site Internet :
E-mail : littoral.bat@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
LEMAITRE CLAUDE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	14/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	14/06/2023
o Fenêtres de toit	14/06/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	14/06/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	14/06/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	14/06/2023
o Isolation des combles perdus	14/06/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/05/2026 16:11

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.